

de résoudre les problèmes des Postes de façon calme, digne et, à mes jeux, honorable.

L'hon. M. Kierans: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Lundi dernier, vers 9 h. 45, ou un plus tôt, le député est venu me voir avec des copies de lettres concernant...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pour quelle raison le ministre des Postes prend-il la parole?

L'hon. M. Kierans: La question de privilège. Il est venu me voir avec des lettres du Syndicat des postiers du Canada, une série de télégrammes et des extraits de lettres adressées au directeur d'un journal de la Colombie-Britannique. Il m'a dit: «Je veux vous parler d'une chose que je n'aimerais pas aborder à la Chambre.» J'ai examiné ses documents, je me suis mis d'accord avec lui et lui a dit: «Donnez-moi le temps de vérifier, et je verrai ce qu'il y a de vrai dans la documentation que vous avez apportée».

Le lendemain après-midi, je suis venu à la Chambre sans avoir reçu la lettre dont parle le député, mais j'ai pu en prendre connaissance immédiatement après la période des questions. Dans cette lettre, comme il l'a dit, il écrivait ceci:

Pour faire suite à notre entretien d'hier soir, veuillez trouver ci-incluses la documentation que vous m'avez demandée ainsi que les deux questions que, comme convenu,...

J'ai un point d'interrogation ici.

... je poserai pendant l'heure réservée aux questions orales, aujourd'hui.

Cela n'avait pas été convenu, du moins c'est mon impression. J'avais compris que le député me laissait le temps de téléphoner à Prince Rupert et de vérifier les faits.

De plus, rien dans les documents que le député m'avait montré la veille, ne donnait à penser qu'il poserait la question suivante:

Le ministre des Postes a-t-il des preuves démontrant qu'il y a eu discrimination raciale contre le président de l'Union des postiers du Canada à Prince Rupert (C.-B.)?

Dans les documents qu'il m'a transmis le lendemain...

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre.

M. McGrath: Le ministre a prononcé son discours.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. J'aimerais rappeler au ministre l'article 37 du Règlement:

Nul député ne peut prendre la parole deux fois sur une même question, sauf pour expliquer une

[M. Rose.]

partie importante de son discours qui peut avoir été citée inexactement ou mal interprétée...

L'hon. M. Kierans: Je soulève de nouveau la question de privilège...

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): De quoi s'agit-il?

L'hon. M. Kierans: Si je soulève la question de privilège, en tant que ministre des Postes, c'est que le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) a déclaré ouvertement à la Chambre que des allégations sans preuve de discrimination raciale avaient été colportées, et je tiens à dire qu'il ne possède absolument aucune preuve de l'identité de celui qui a lancé les allégations et qu'il ne possède absolument aucune preuve de discrimination raciale quelconque.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre.

L'hon. M. Kierans: Qu'il fournisse des preuves à l'appui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Fraser Valley-Ouest.

M. Rose: Je soulève la question de privilège. Je saurais gré au ministre des Postes de s'en tenir à ce qui s'est dit aujourd'hui, au lieu de ressasser une question dont il a déjà traité en deux occasions.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): Le député de Fraser Valley-Ouest a la parole.

M. Rose: J'ai terminé, monsieur l'Orateur.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'avant la fin du débat, dans l'intérêt du ministre des Postes (M. Kierans), nous trouverons en définitive qui sont les «allégateurs». Monsieur l'Orateur, je pense qu'au ministère des Postes les «allégateurs» pullulent. Comme on l'a dit, monsieur l'Orateur, le ministre des Postes verse trop de larmes de crocodile—de larmes d'allégator.

M. Cafik: Trêve de sottises!

M. McGrath: Je suppose que le député participera au débat et ne se contentera pas comme d'habitude de parler de sa place.

En dépit de l'éloquence habituelle du député d'Hillsborough (M. Macquarrie) qui serait un excellent ministre des Postes et referait du service postal ce qu'il était et ce